

Aménagement de la circulation et du stationnement / Ville d'Amboise / Semaine 39

Dans le cadre de travaux sur réseaux ou ouvrages de télécommunications, la circulation sera alternée et le stationnement des véhicules sera interdit dans le secteur suivant :

Avenue Emile Gounin

Du 23 au 29 septembre

Référence arrêté municipal : 24-AT-0209

CONTACT

Mairie d'Amboise

02 47 23 47 23 · webmaster@ville-amboise.fr